

Bienfaisance FASS, acte 2 !



Le DG de la CNSS, Nicole Assélé, remettant au chef de la famille Endamne Meyo les clés...



...de leur nouvelle habitation entièrement refaite.

Photo : D.R

Photo : D.R

I. I
Libreville/Gabon

En sollicitant cet organisme de la CNSS, une famille nombreuse de condition sociale des plus précaires a vu son habitation changer radicalement de physionomie.

EN mettant en branle, pour la deuxième fois, les mécanismes du Fonds d'action

sanitaire et sociale (FASS) au travers duquel la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) manifeste sa solidarité à l'endroit des couches sociales défavorisées (handicapés, personnes âgées, Gabonais économiquement faibles, etc.), le directeur général de la CNSS, Nicole Assélé a officiellement remis à une famille librevilloise de condition sociale précaire, les clés de sa résidence entièrement réhabilitée, sur le boulevard Triomphal, en

face du siège du CND (Conseil national de la démocratie), à quelques encablures de l'échangeur de l'ancienne RTG 1. Bien plus qu'une réhabilitation, c'est un tout autre domicile que viennent de retrouver Jean Emmanuel Endamne Meyo, handicapé moteur sans emploi, son épouse et leurs huit enfants, un mois à peine après le début des travaux de réfection. Au départ, petite cabane d'une pièce, construite en

matériaux de fortune et rongée par les intempéries, la nouvelle demeure de la famille Endamne Meyo a aujourd'hui fière allure. La bicoque délabrée d'antan a fait place à une résidence moderne à visage humain, constituée de trois pièces, avec toutes les commodités d'existence. Au grand bonheur du chef de famille et de sa moitié, émus devant

ce geste de cœur de leur bienfaitrice, qu'ils avaient sollicitée il y a seulement quelques semaines à cette fin. Pour ce faire, le directeur général de la CNSS a une fois de plus fait jouer les mécanismes de solidarité du FASS, dont le gérant, Guy Joël Ntiengori était à ses côtés au cours de cette cérémonie symbolique du

boulevard Triomphal. Pour rappel, en décembre dernier, le FASS avait déjà été à la manœuvre sur le vaste chantier de construction et de réhabilitation du site des personnes handicapées de Nzeng-Ayong, où le DG de la CNSS avait du reste passé Noël aux côtés des enfants des familles vulnérables qui y résident.

Chronique littéraire

Pour le maçon fou de littérature...

TOUT est leçon. Les terribles attaques terroristes dont vient encore de souffrir l'Hexagone sont à regretter. Les mots paraissent bien faibles pour dire l'incompréhensible, l'injustice, la colère et tous les sentiments voisins. Les hommages, nombreux et venus d'un peu partout, restent une bonne chose. Et l'acte héroïque du don de soi posé par le gendarme français est une grande leçon à l'honneur de tous les hommes et femmes de bonne volonté de par le monde.

Pour notre part, une information nous a particulièrement touché. Elle est cependant passée presque inaperçue, vu qu'elle n'a pas fait l'objet de longs développements au fil des plateaux télé consacrés à cette épouvantable affaire. Dans l'évocation des noms et des situations sociales des différentes victimes, l'une d'entre elles a été présentée comme « un maçon passionné de littérature »...

Rétrospectivement, nous nous sommes demandé pourquoi cette précision nous hantait tant. A l'examen, cela s'explique. Tel que les hommes fonctionnent d'ordinaire, ce n'est pas dans les rangs des maçons qu'on trouve les aficionados de la littérature. Qu'on se le dise donc, l'organisation des champs sociaux fait que nous sommes les uns et les autres habités par des schémas mentaux classificatoires. Dans notre imaginaire collectif, nous ne voyons pas un maçon, un plombier, un charpentier, un garagiste, un carreleur, le soir venu, la journée bien remplie, prendre un roman, un recueil de poésie, une pièce de théâtre, puis s'isoler et lire des heures durant. Nous nous disons toujours, à tort ou à raison, que la littérature, les li-

vres, c'est fait pour une classe sociale particulière. Il en irait difficilement autrement, du reste. La plupart des sociétés humaines ont toujours réparti les tâches en leur sein suivant une logique de spécialisation. Ce schéma aussi vieux que le monde nous est resté, structurant chacun d'entre nous. Dans les travaux de Pierre Bourdieu par exemple, cela transparaît clairement. Songeons à « La reproduction », et même à « La distinction » ou à « Les héritiers » dans une certaine mesure. Ces ouvrages très pointus, fourmillant de statistiques, en apportent la preuve générale. Qu'il s'agisse de nos goûts, de nos études, de nos fréquentations, de nos métiers, de nos rapports les uns avec les autres, bien souvent notre environnement y est pour une très grande part. Notre conditionnement social passe par une somme d'héritages, un cadre de construction du moi, un moule plus ou moins rigide qui nous amène à la fameuse « reproduction ». Mais découvrir qu'un maçon est un fou de littérature ne peut que nous réjouir. Cela atteste de l'idée que rien n'est la propriété de quiconque. La littérature n'est point la chasse gardée des littéraires, tout comme la philosophie, l'économie, l'histoire ne sont guère la propriété de tous les professeurs qui enseignent ces disciples. Un maçon épris de livres demeure l'exemple des possibilités immenses dont l'homme est doté. Les schémas mentaux seraient à revoir, qui tendent à figer les uns et les autres dans des attitudes, des comportements, des cloisonnements plus appauvrissants qu'enrichissants. L'Education en sera la clé.



La retraite est un droit pour tous les travailleurs

La justice sociale c'est aussi de payer la bonne prestation à la bonne personne. Dans ce cadre il convient de lutter contre les différents types de fraudes commises.

Je m'engage à protéger ma retraite en :

- Prenant connaissance des modalités d'obtention des prestations auxquelles j'ai droit conformément aux dispositions légales.
- Sollicitant des états de carrière chaque année auprès de la CNSS, en vérifiant mes prélèvements auprès de l'employeur et le reversement auprès de la CNSS.

Falsifier un document c'est risquer de perdre le bénéfice d'une prestation sociale.

- Frauder c'est agir contre la justice et le droit social
- Frauder c'est mettre en péril des familles en les exposant à la précarité
- Frauder c'est nuire à la CNSS

Nos prestations sont un droit pour tous les assurés sociaux !

ARTICLE 94 :

En cas de récidive, le maximum de la peine d'amende sera toujours appliqué au délinquant



National de l'Indépendance - BP 141 Libreville Gabon
Tél : +241 (0)1 99 12 88 - Fax : +241 (0)1 99 14 84 - www.cnss.gabon - Centre d'appels : 1432